

laquelle les Emissaires du parti donnoient tout cela pour constant, sur les lettres qu'ils se vantoient d'avoir de personnes d'une grande distinction qu'ils nommoient. Tout cela determina Monseigneur le Dauphin, avec l'agrément du Roi, à composer le Memoire suivant pour l'envoyer à Rome: Et il alloit le faire au premier jour, lorsqu'il tomba malade de la maladie dont il est mort.

Cet Ecrit s'est trouvé parmi les papiers de sa Cassette, tout de la propre main du Prince, avec des renvois Et des ratures qui sont voir à l'œil que c'est son ouvrage.

Ce que sa mort l'a empêché de faire, il a plû au Roi de l'exécuter lui-même, en envoyant une copie authentique de l'Ecrit à Mr. le Cardinal de la Tremoille, pour être remis au Pape, Et ensuite renduë publique à Rome.

L'autographe du Memoire demeure entre les mains du Roi.

M E M O I R E.

I.

JE n'ai point été fait Juge du differend qui est entre Mr. le Cardinal de Noailles, & Mrs. les Evêques de Luçon, de la Rochelle, & de Gap, cette qualité ne sçauroit jamais m'appartenir en matieres spirituelles; mais le Roi m'a chargé de prendre connoissance de cette affaire, pour en conférer avec plusieurs personnes de sens & bien intécionnées, tant Ecclesiastiques que Laïques, & lui rendre compte des choses qu'il paroîtroit à propos de faire pour tâcher de terminer ce differend. C'est en cette qualité que j'ai proposé que Mr. le Card. de Noailles feroit remettre à des amis communs de lui & des trois Evêques, des Memoi-